PHOTOGRAPHIES D'IDENTITE

Avant 1919:

Les photographies d'identité sont une rareté. En voici la liste :

- laissez-passer de deux enseignantes de l'école supérieure de filles de Colmar en 1915 (cote : 8 AL 1/9946)
- carte de séjour d'étrangère en 1915 (cote : 3 AL 1/3234 dossier Drey)
- dossier personnel de détenu datant de 1913 (cote : 8 AL 1/13504 dossier Manenti)
- passeport délivré en 1906 à Mathilde Götz (cote : AL 201158 dossier Orth Paul Henri)
- demandes de permis de conduire en 1910-1911 (cote : 8 AL 1/14937)
- permis de conduire délivrés entre 1907 et 1910 à des personnes dont le nom de famille commence par S (cotes : 8 AL 1/14938 et 14939)
- permis de conduire de l'industriel Allimann délivré en 1907 (cote : 19 AL 2/715)

<u>Pendant la période 1919-1940 : </u>

- si votre aïeul a combattu pendant la première guerre mondiale (que ce soit dans l'armée allemande ou dans l'armée française) <u>ET</u> s'il était encore en vie dans les années 1930, il a pu demander le renouvellement de sa carte du combattant ; dans ce cas, l'ancienne carte portant une photographie du titulaire est restée dans le dossier ; voir 17 AL 2
- si votre aïeul était étranger, les dossiers d'étrangers renferment des fiches et cartes de séjour avec photographie du titulaire ; voir 8 AL 2 p. 24-25
- si votre aïeul étranger a demandé la nationalité française, les dossiers de naturalisation renferment parfois les passeports délivrés par les autorités du pays d'origine et des cartes d'identité de travailleurs étrangers ; voir 8 AL 2 p. 33
- si votre aïeul était nomade : voir 8 AL 2 p. 21, 1 AL 2/1148 et 3 AL 2/117-118
- si votre aïeul était voyageur de commerce : voir AL 201415 (quelques photographies pour l'année 1929) ; voir aussi 3 AL 2/263 (s'il était domicilié dans l'arrondissement de Colmar)
- si votre aïeul était marchand de bétail et domicilié dans l'arrondissement de Colmar : voir 3 AL 2/265
- si votre aïeul avait un permis de commerce ambulant : voir 8 AL 2 p. 21
- si votre aïeul a demandé un permis de conduire des automobiles entre 1923 et 1930 : voir AL 202429
- si votre aïeul a demandé un permis de conduire international entre 1929 et 1931 : voir AL 202430
- si votre aïeul s'est vu refuser un permis de conduire des camions et autocars en 1934 : voir AL 202429
- si votre aïeul était domicilié dans l'arrondissement de Colmar et s'il a demandé un passeport : voir 3 AL 2/156
- si votre aïeul était domicilié à Grussenheim et s'il a demandé une carte de circulation transfrontalière en 1931-1935 : voir 3 AL 2/163
- si votre aïeul était domicilié à Vogelgrun et s'il a demandé une carte de circulation transfrontalière en 1935-1937 : voir 3 AL 2/164

Pendant la période 1940-1944 :

- si votre aïeul était domicilié dans l'arrondissement d'Altkirch et s'il a demandé un passeport : voir AL 217 (dossiers XXII 3 n° VI/1 et n° VI/1a)
- si votre aïeul était domicilié dans l'arrondissement d'Altkirch et s'il a demandé une carte de circulation frontalière : voir AL 214 (dossier XXII 3 n° III 6)
- si votre aïeul était domicilié dans l'arrondissement d'Altkirch et s'il s'est vu refuser un permis de conduire : voir AL 256 (dossier XXXIII n° II/12)
- si votre aïeul a demandé une carte d'identité dans l'arrondissement de Ribeauvillé : voir AL 1103-1104
- si votre aïeul étranger a demandé un permis de séjour dans l'arrondissement de Ribeauvillé : voir AL 1034-1038 et 1126-1130
- si votre aïeul était policier dans l'arrondissement de Ribeauvillé : voir AL 1060-1063 et 1140
- si votre aïeul était étranger et domicilié dans l'arrondissement de Thann : voir 7 AL 3/14

Illustrations: 3 AL 2/164. Demandes de cartes de circulation transfrontalière par des habitants de Vogelgrun 1935-1937 (extrait). 3 AL 2/265. Délivrance de cartes d'identité aux commerçants en bétail 1928-1934 (extrait).

DEMANDE



tendant à obtenir la carte frontalière prévue par la convention franco-allemande du 25 avril 1929.

						moonnannadi
Nom	Prénom	Profession	Nationalité	Date de	Lieu naissance	. Domicile
Heller	Prose vellig	mousdoule	frans coise	26.1.	92 Fribang Borlo	Vogelgnin
if de la dei	mande: Af	Benres				3 AL 2/164
Durée du séjou Zône de validi	ur à chaque p	bassage: (3 jour	0 .	emaine)		
		// //		•	0	

Signalement:

Points de passage de la frontière: Menf. Bus ach

Age: - 43 ours Bouche: may enne Taille: 1.52 m. Menton: rom Cheveux: brin Visage: rom Sourcils: bruns Teint: rose

Front: ordinain Barbe:

Nez: Ordinaire Signes particuliers:

Enfants âges de moins de 15 ans qui peuvent accompagner le titu-

(noms et prénoms et date de naissance)

S'il s'agit de travailleur salarié: om et adresse de l'employeur



Photographie et signature ci-contre certifiée exactes



Je certifie ne pas avoir fait l'objet d'une mesure d'expulsion ou de refus de séjour de la part des autorités allemandes.

Ehrmas Vogelgrün le 24, 4, 35 Le demandeur:

R. Keller

KC20223 olmar, le 28 novembre 1928. Sous-Préfective -de Colmor. Exploitant avec son Frere Edouard, demewant à Grussenheirh, un commerce de bestiance, au propre compte des 2 pocie = taires, le sousigne a l'honneur de s'adresser à la Tous-Préfecture de Colmar, pour qu'elle lui délivre une carte d'idendité, conformement au décret à del du 30 septembre écoulé. Ne à Grussenheim le 22 octobre 1892 à moten je mappelle Wormser Palomon et demeure à Colmon, rue des Cloches Nº 9, a eli Les bêtes achetées portent comme marque une entaille sur l'épaule gauche. 6 12 Ei-joint le certificat d'immatriculation dans le livre de commerce et 2 photo= graphies dans le format prescrit, Préset, l'expression de mes sentiments in pour légalisation de l'oil molume alomin Homes 2 Monreus Salomon Hormser Arrivades Choches in ville Colmon 130 novembre 1928. Pear le Maire Contrôle De management 300. 10 FRAD068_003AL02_000265_01